

Au Manitoba la loi sur les accidents de travail a été aussi modifiée de façon à assurer une compensation aux ouvriers frappés de silicose dans les mines et dans les fonderies de fer, d'acier et de métaux non ferreux.

Dans la province de Québec, l'ouvrier blessé a le droit de choisir son propre médecin et de recourir à toute procédure ordinaire contre toute personne autre que son patron, alors même que compensation aurait été payée en vertu de la loi des accidents de travail. La loi des accidents de travail de la Nouvelle-Ecosse a été modifiée en ce qui touche la responsabilité du maître de l'entreprise quand le travail est exécuté par un entrepreneur ou un sous-entrepreneur.

En Alberta la Commission des accidents de travail est autorisée à établir une échelle de taux pour divers emplois de la même classe et de déterminer un taux spécial pour un établissement où les dangers dépassent la moyenne.

La loi des manufactures, des ateliers et des immeubles de bureaux de l'Ontario, telle que modifiée, oblige les propriétaires de restaurants à tenir registre des femmes et jeunes gens qu'ils emploient et supplémente l'article qui pourvoit aux règlements pour la protection des personnes employées dans les établissements où l'on fait usage de plomb ou de benzol en lui ajoutant les ouvrages où l'on fait usage de matières dangereuses ou nuisibles à la santé.

Les articles régissant les travailleurs à domicile ont été renforcés. Ils obligent maintenant employés et patrons à se munir de permis. Ceux-ci ne sont accordés qu'aux employeurs qui, d'après l'inspecteur, se conformeront probablement à la loi des salaires minima et qu'aux employés qui savent se conformer aux exigences d'une hygiène convenable. Il est également pourvu que les établissements des employeurs et les locaux des employés seront inspectés et que les registres d'employés que sont obligés de tenir les employeurs seront examinés.

Des articles semblables ont été ajoutés à la loi des manufactures de la Colombie Britannique. Cette loi, telle que modifiée, apporte de légers changements à la liste des congés, pourvoit à des journées courtes en dehors du samedi, à une amende minimum de \$50 et à une réduction du terme maximum d'emprisonnement de six à trois mois.

La loi de l'Impôt spécial sur le revenu du Manitoba a été modifiée de façon à augmenter le montant de salaire qui exemptait de la taxe de deux pour cent les personnes ayant quelqu'un à leur charge. Cette exemption s'étend maintenant à une personne mariée touchant 50 cents de l'heure, \$4.00 par jour, \$100 par mois ou \$1,200 par année.

La loi du salaire minimum des hommes de l'Alberta, à peu près semblable à celle de la Colombie Britannique, s'applique à tous les employés adultes du sexe masculin, excepté les employés de ferme et les domestiques. Elle fut adoptée à la première session de la législature et pourvoit, à l'origine, à son administration par une Commission du Salaire Minimum autorisée à fixer les minima de salaires. Elle contenait aussi certaines dispositions relatives aux employés désavantagés et à ceux de moins de 21 ans. En vertu d'une modification apportée à la loi, à la deuxième session de la législature, cette loi est maintenant administrée par la Commission des Relations Industrielles nommée conformément aux dispositions de la loi des heures de travail adoptée au cours de la même session. Elle est autorisée à fixer les salaires des heures supplémentaires dépassant le nombre maximum d'heures de travail permis en vertu de la loi des heures de travail.

La loi des salaires minima de la Saskatchewan a été refondue et modifiée. Elle s'applique comme autrefois à toutes les femmes employées dans les usines ou manufactures des villes. Avec l'assentiment du lieutenant-gouverneur en conseil, la